



© INSEP

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

## Convention de coopération entre le COJOP Paris 2024 et l'INSEP

*Jeudi 27 octobre, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) ont signé une convention de coopération qui s'inscrit dans la continuité de leur collaboration initiée dès la phase de candidature.*

Publié le 28 octobre 2022

Cette convention se traduira concrètement par le pilotage de projets communs en faveur du développement de l'expérience des athlètes, de la performance et de la pratique du sport en France. Parmi ceux-ci :

- la mobilisation d'experts médicaux, la mise à disposition de moyens matériels, le développement commun de la recherche en nutrition, sur le sommeil ou encore la stratégie zéro déchets.
- La promotion, l'information et la formation aux enjeux liés à l'organisation des Jeux notamment par la diffusion du documentaire « CHAMPION(S) » dans les établissements scolaires pendant la Semaine Olympique et Paralympique ou le soutien mutuel dans les processus de formation et de recrutement des collaborateurs et volontaires de Paris 2024
- Le développement et la valorisation de projets respectifs avec une participation commune à des événements comme les journées de sensibilisation des médias aux sports paralympiques organisées en lien avec le CPSF ou encore le Carrefour « Sports Talents ».

« L'association de l'INSEP et de Paris 2024 est une fierté pour notre établissement » a déclaré Fabien Canu, Directeur général de l'INSEP. « L'INSEP est en effet l'un des acteurs clé de la haute performance sportive, offrant à nos meilleurs athlètes français ce qui se fait de mieux en termes d'équipements et d'expertises au service de leur réussite. S'imposer comme un véritable camp de base pour les fédérations et les sportifs de haut niveau français à l'occasion des Jeux sera notre mission. »

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/actualites/convention-de-cooperation-entre-le-cojop-paris-2024-et-linsep>

